

## 1. Rôle du directeur de mémoire (DM)

Le rôle du DM est d'**aider** les étudiants chercheurs (EC) à faire des **choix éclairés** sur le **fond et la forme** en tenant compte de **la méthodologie** de conception d'un mémoire d'initiation à la recherche (MIR). Sauf s'il est l'expert de la technique utilisée et considéré comme tel, il n'intervient pas sur les techniques kinésithérapiques utilisées, celles-ci étant sous le guidage de **l'expert**.

Comme le DM est dans le jury d'examen, il ne peut être à la fois **juge et partie**, en d'autres termes, lors de l'examen il est **juge** et non plus DM. Cela implique que :

- L'EC est **responsable** de son étude et ne peut en aucun cas **rejeter** une part de responsabilité des choix opérés sur son DM
- Le **DM guide** les EC afin que ces derniers opèrent les **choix nécessaires** à l'élaboration de son MIR.

**Concrètement**, Le DM veillera donc à ne pas prendre de **décisions** à la place de l'EC et ce dernier veillera à ne pas demander au DM de **prendre des décisions à sa place**.

Le guide méthodologique suivant permettra à l'EC de répondre à la plupart des questions qu'il sera amené à se poser pendant l'élaboration de son MIR. Il est donc essentiel de le lire en **préalable du partenariat**.

## 2. Consignes de partenariat entre le DM et l'EC

- Le DM étant membre du jury final, le **comportement général** de l'EC pendant l'accompagnement (qualité des échanges, respect des consignes de ce guide, respect des délais) sera pris en considération lors de la soutenance.
- Lors de l'**envoi d'un mail** par l'EC, sa réception au minimum et son analyse au maximum sont validés par le DM dans la **semaine suivante**. Si aucune information ne parvient à l'EC au bout d'une semaine, l'étudiant doit **impérativement** et respectueusement s'enquérir de la bonne réception du mail.
- Un accusé de réception des informations reçues par les deux parties est obligatoire pour éviter les malentendus.
- Le DM détermine de la manière dont les entretiens se dérouleront. Cela signifie qu'il **choisit** le **lieu** des entretiens, des **dates** des entretiens et des **moyens de communication**. Pour favoriser la communication, les EC donneront leur **adresse mail** ainsi que leur **numéro de téléphone**.
- Chaque mail et document envoyés sera intitulé **du nom-prénom-plus nom IFMK plus de la version du document**
- Une fois qu'une partie du document est **validé** par le DM, chaque **élément nouveau ou modifié** sera **surligné en jaune** afin d'éviter une relecture chronophage et inutile.
- Le DM peut demander de travailler sur un **logigramme** dès le départ de l'élaboration du mémoire. Ce logigramme est comparable à un **squelette** qui assure le **soutien** de la structure et permet de faire les liens (articulaires) entre les (os) idées. Un exemple de logigramme sera donné en référence.

- Le DM **valide** les articulations essentielles du MR dont **le logigramme, la question, la méthode et les outils** de la recherche et la **version finale** du mémoire.
- Le DR ne valide pas le texte au fur et à mesure de son écriture mais seulement le **document final** une fois que :
  - Que **l'expert ait validé** sa partie
  - Que les **personnes ressources** aient validées **la forme de l'écriture** (fautes, clarté du texte, etc.°)
  - Que l'EC ait validé son mémoire à l'aide du la **Check List du mémoire**
  - **Donc inutile de l'envoyer avant ces procédures**
- Le DR étant membre du jury, il peut minimiser son implication pour **la préparation de la soutenance, et s'en tenir à une régulation du support de présentation.**

### 3. Foire aux questions

De nombreux conseils sont donnés dans le site <https://www.scribbr.fr>

**Important** : la qualité du mémoire dépend essentiellement de la **clarté** du raisonnement et de la **maitrise** du processus scientifique. Pour la clarté, il est indispensable que le lecteur soit guidé pour suivre facilement votre cheminement (comme des poteaux indicateurs aide le promeneur dans un forêt). Pour cela l'utilisation d'un logigramme est utile afin de faire les liens logiques entre les différentes idées. Dans le texte, il sera indispensable que ces liens logiques soient matérialisés par des **phrases ou mots de coordination** liant les idées entre elles pour justifier l'élaboration progressive de la question de recherche.

#### 3.1 Relatives à la longueur du texte (si texte trop long) :

Le texte du mémoire "**habille**" le squelette (logigramme du mémoire, donc vérifier l'adéquation du texte avec le logigramme).

- Y a-t-il des parties **non nécessaires** à la compréhension du phénomène étudié ?
- Chaque paragraphe **éclaire t'il la question de recherche** ?
- Y a-t-il des parties **descriptives** qui pourraient aller en annexes (rappel le texte du mémoire ne doit contenir que les rappels synthétiques nécessaires à la compréhension de la problématique, avec renvois en annexes.)
- Le texte étant exclusivement basé sur des références, sont-elles **les plus pertinentes** ? (Date la plus récente par exemple).
- La méthodologie explicite t'elle vos choix **sans avoir à décrire toutes les méthodes** ? (à mettre en annexe).
- Le mémoire a pour but de **répondre** à la question de recherche et d'expliquer son **application dans** la pratique professionnelle, avez-vous réservé une partie à **développer lors de la soutenance** ?
- Le texte respecte-t-il une **proportion équilibrée** : pour 70 pages, maximum 50% jusqu'à la question de recherche et 50% jusqu'à la conclusion y compris la bibliographie. ?

#### 3.2 Relatives au titre du mémoire :

- Le titre reprend-il et synthétise-t'il les termes de la question de recherche sans pour autant faire un copié-collé de la question de recherche ?
- Donne t'il l'intitulé de la méthodologie de recherche utilisée ?

#### 3.3 Relatives aux fiches de lectures :

- Il n'y a pas de modèles types toutefois les fiches doivent être synthétiques, claires, faciles à lire et en lien avec le texte

### 3.4 Relatives aux annexes :

- Rappelons que le corps du mémoire présente les explications conceptuelles qui alimentent votre problématisation. Il ne s'agit en **aucun cas** d'une **description détaillée** de ces concepts (notamment anatomiques) mais d'une **explication en lien avec la question de recherche** à partir de rappels anatomiques qui seront explicités en annexe. Bien sûr des liens précis pour que le lecteur ne cherche pas, (il peut être utile d'insérer des liens hypertextes pour la lecture numérique) permettront au lecteur de se référer si besoin à ces rappels en annexes.

### 3.5 Relatives aux outils méthodologiques :

- Tous les **outils méthodologiques** doivent figurer dans votre mémoire en justifiant votre choix s'il existe plusieurs outils (expliquer pourquoi vous avez choisi et utilisé tel ou tel outil, logiciels, etc.). Pour rappels, voici quelques-uns des outils existants (liste non exhaustive) : **QOOQCP** (aide à la problématisation), **PICO** (aide à l'élaboration de la question de recherche), **IMRAD** (structuration du mémoire), **ZOTERO** (aide bibliographique), **PRISMA** (aide à l'élaboration du diagramme de flux), **COVIDENCE** (aide à la réalisation d'une revue systématique de la littérature), **équation de recherche** (outil de recherche sur base de données), **outils de recueil et d'analyse de données** (logiciels BIOSTATGV, EXCEL, TROPES, etc.)

### 3.6 Relatives à la présence et la précision de la terminologie scientifique

- Attention à la différence entre une **revue de littérature** qui est une recension des écrits existants (littérature professionnelle, littérature grise, littérature scientifique) dont l'objectif est **d'aider à la construction de la question de recherche** (permet de justifier tous les éléments composant la question de recherche principale et secondaires) et une **revue systématique de la littérature** (exclusivement articles scientifiques) qui est une méthode scientifique à part entière qui a pour objectif de **répondre** à la question de recherche. (référence justifiant l'utilisation du terme Revue Systématique : « Réussir la démarche de recherche universitaire en kinésithérapie et thérapie manuelle de Arnaud Delafontaine aux éditions Elsevier Masson page 42 dans focus)
- Le chercheur peut bien sûr utiliser plusieurs **méthodes de recherche** (quantitatives et qualitatives) pour répondre plus précisément à la question de recherche et le chercheur doit **explicitement** ses choix et montrer en quoi ce choix est **judicieux et pertinent**.
- Si l'étudiant chercheur utilise plusieurs méthodes de recherche, il veillera à justifier sa présentation soit dissociée (MRAD pour chaque méthode puis synthèse comparative) ou associée (MMRRAADD)
- Il est important de **nommer précisément et d'expliquer** quelle(s) méthodes vous allez utiliser pour répondre à la question de recherche
- Le chercheur peut également utiliser plusieurs **outils de recherche** pour croiser les informations (par exemple observation participante et entretiens, questionnaires et entretiens, etc.)

### 3.7. Outils de recherche questionnaire et entretien

- Afin de limiter les **biais** relatifs aux outils de recherche, il est conseillé les points suivants :

- Procéder à un test initial de l'outil auprès d'un échantillon de la population à investiguer (un à cinq sujets) pour recueillir tous les commentaires sur la forme et le fond de l'outil (questionnaire ou guide entretien)
- Idéalement sur la même population ou bien sinon sur une population plus accessible (et plus nombreuse pour le questionnaire) tester l'outil finalisé pour vérifier que les résultats obtenus (dans ce cas il s'agit d'une simulation) seront bien exploités et que vous maîtrisez parfaitement votre outil et les tests statistiques inférentiels dans le cas où des hypothèses sont posées.

### 3.8. Relatives aux outils de recueil de données qualitatives

- Veiller à **justifier en amont** de l'utilisation de ces outils et montrer comment cela contribue à **une analyse pertinente** et in fine **répondre à la question de recherche**. (Par exemple quelle est l'utilité d'une analyse sémantique de contenu si une analyse simple du contenu est suffisante pour répondre à la question de recherche).
- La construction **de la grille et du guide d'entretien** doit être le plus précis possible avec un test sur le terrain afin d'éviter l'écueil d'un premier entretien servant de test et donc réajustement des critères à posteriori ce qui rend ce premier entretien caduc.

### 3.9. Relatives à la forme IMRAD (les éléments suivants doivent figurer dans le texte et non en annexes)

- La partie **introductive** comprend (les phases peuvent être intriquées)
  - La phase de **problématisation**
  - L'état des **lieux de la recherche**
  - La phase de **conceptualisation**
  - L'**enquête exploratoire** s'il y en a une
  - La présentation de la **question de recherche** (principale et secondaires s'il y en a) /**objectifs de la recherche/ Hypothèses de recherche**
- La partie **Matériels et méthodes** comprend
  - La présentation **de ou des méthodes choisies** pour répondre à la question de recherche
  - La présentation du **processus méthodologique** (présentation synthétique dans le texte et explication en annexe)
    - **Si Revue systématique de la littérature**
      - Choix justifiés **mots clés**
      - Choix justifié de l'**équation Booléenne**
      - Choix justifié des **moteurs de recherche** et **base de données** consultées
      - Choix justifié des **critères inclusion/exclusion**
      - Présentation du diagramme de flux
    - **Autres méthodes** que Revue
      - Choix justifié de la **population**
      - Choix justifié des **critères inclusion/exclusion**
      - Choix justifié et présentation détaillé de la **construction de l'outil de recherche**
      - Présentation du **protocole de recueil de données**
        - **Test de l'outil** (pour questionnaire non validé)
        - **Protocole d'envoi et de passation**
      - Le **traitement statistique**

- Choix justifié des **tests statistiques** (descriptifs/inférentiels)
- Choix justifié des **logiciels utilisés**
- La partie **Résultats** comprend :
  - L'ensemble des données recueillies de préférence sous la forme de tableaux synthétiques (les données brutes comme le verbatim et tri à plat **doivent** apparaître en annexes) **sans** les analyser
- La partie **Analyse** comprend :
  - L'analyse des résultats **sans** les discuter
  - La **réponse claire** aux questions de recherche/objectifs/hypothèses
- La partie **Discussion** comprend
  - La **comparaison** des résultats de votre recherche avec ceux de la revue de littérature
  - Les perspectives **professionnelles**
  - Les perspectives **scientifiques**

### 3.10. Quant à l'utilisation du « je et du nous »

Des indications précises sont données dans le site : <https://www.scribbr.fr/style-academique/la-premiere-personne-dans-un-memoire-ou-une-these/>

Veillez le lire avant de décider de la règle à utiliser.